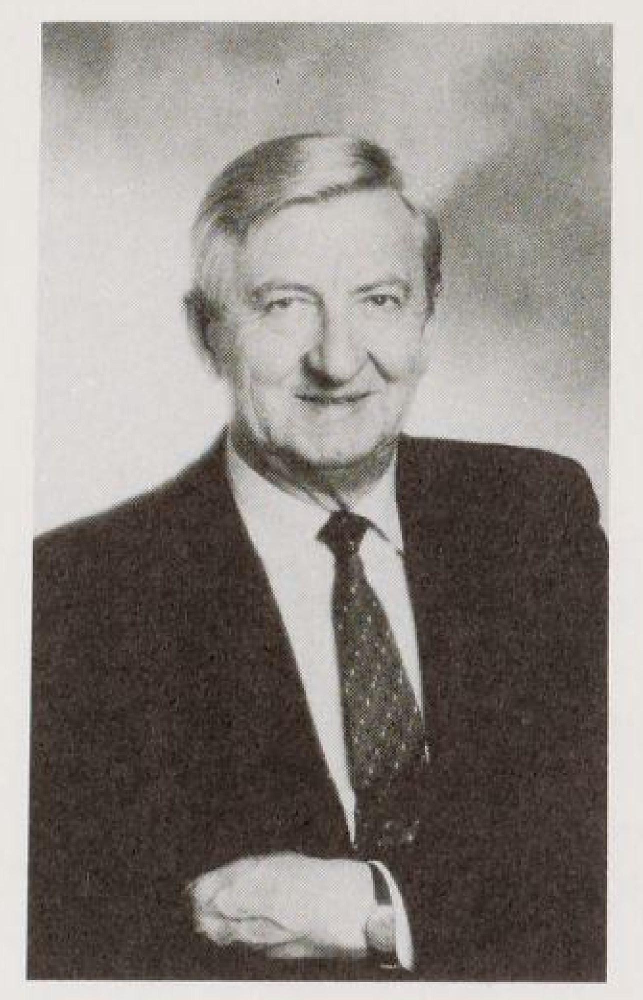
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

XVe Circonscription du NORD

Je remercie de tout cœur les 22.639 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance dimanche dernier et m'ont placé largement en tête de tous les candidats en présence dans la XVe Circonscription du Nord.



Maurice SERGHERAERT
68 ans - Marié - 2 enfants
Ancien Député
Conseiller Général
Maire d'Hazebrouck
Greffier en Chef honoraire
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Ayant obtenu 48 % des suffrages, il n'a manqué que quelques centaines de voix pour que je sois élu au premier tour.

Je vous demande instamment, à vous qui m'avez accordé votre confiance, d'être tous présents aux urnes dimanche prochain, 12 juin, afin de me renouveler cette confiance.

Mais il y a de nombreuses personnes qui, pour des raisons diverses, n'ont pu participer au scrutin du premier tour. C'est à elles que je lance un appel solennel afin qu'elles rejoignent le rang des amis qui m'ont honoré de leur voix.

Je leur rappelle que si je suis candidat, c'est à la demande de tous les conseillers généraux et de la quasi-unanimité des maires de la Circonscription. Or, qui mieux que les conseillers généraux et les maires, en contact permanent avec leur député, sont à même de juger de la valeur du candidat ?

J'ai été votre député en 1978 et vous m'avez réélu en 1981. Durant ces deux législatures, j'ai rempli efficacement la mission que vous m'aviez confiée de représenter la Flandre et la Vallée de la Lys à l'Assemblée Nationale. Mon travail parlementaire m'a valu d'être classé au premier rang des nouveaux députés du Nord — Pas-de-Calais par le journal ''Le Nouvel Observateur''.

Dans le même temps, j'ai été constamment à l'écoute des habitants de la Circonscription lors de mes permanences tenues dans les villes de Merville, Estaires, Bailleul, Nieppe et Steenwerck.

J'y ai reçu des milliers de personnes que j'ai aidées et conseillées. Ces permanences seront reprises comme par le passé.

C'est pourquoi, vous aussi, vous serez présent pour voter

Maurice SERGHERAERT

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Dimanche 12 Juin,

VOUS VOTEREZ

Maurice SERGHERAERT

— constamment disponible et au service de tous sans exception,

— dont la liberté à l'égard des partis politiques lui permet de pratiquer réellement "l'ouverture" et de rassembler autour de lui tous les hommes de bonne volonté,

— qui, pour rester fidèle à ses principes, a, dans un souci d'union, renoncé en 1986, lors des élections des députés à la proportionnelle, à un mandat de député qui lui était offert : n'est-ce pas la meilleure preuve de son indépendance politique ?

— qui œuvrera comme par le passé
- pour la création d'emplois
- pour le développement de la Flandre et le bien-être de ses habitants
- pour améliorer notre législation sociale, la vie des familles, celle des travailleurs, des métiers, des entreprises industrielles et agricoles,
- pour réduire les handicaps résultant de la situation économique ou géographique, de la maladie, du veuvage, du chômage,
- pour sauvegarder toutes nos libertés, notre sécurité individuelle et collective,
- pour poursuivre le progrès dans le sens d'une plus grande qualité de vie.

Pour l'adoption de ce programme et de celui qui a été détaillé dans la précédente profession de foi,

VOUS VOTEREZ TOUS, sans abstention pour

Maurice SERGHERAERT

votre député de 1978 à 1986
et votre député de demain

Suppléant : Michel GRASSET



Michel GRASSET
Conseiller Général de Bailleul
Maire de Nieppe
Avocat

Imp. Indicateur - Hazebrouck - Tél. 28.41.49.32.

Sciences Po / fonds CEVIPOF